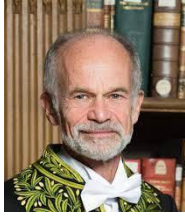


## Audition du 25 octobre 2021



**Daniel Andler** *Philosophe des sciences appliquée, en particulier des sciences cognitives. Directeur du projet Technologie émergentes et Sagesse Collective (TESaCo), hébergé par l'académie de Sciences Morales et Politiques depuis trois ans, qui explore les moyens de mieux maîtriser les technologies émergentes, du numérique aux biotechnologies, du génomique à l'éthique.*



**Mathias Dufour**, *Président du think-tank #LePlusImportant, qui essaie de replacer le numérique au service de l'humain*



**Florian Forestier**, *philosophe, qui a travaillé dans les deux institutions. Les deux associations se sont liées pour organiser à l'Assemblée national un séminaire « Pour un Web des Lumières », qui vise à renforcer l'esprit critique et la force d'action humaine.*

### **Les spécificités de l'espaces numérique**

---

- Du point de vue **juridique**, ces espaces qui remplissent une fonction d'espace public sont régis par des règles d'espace privé.
- Ils disposent de caractéristiques **cognitives** particulières (viralité, etc)
- Leur modèle **économique** est à part.

### **Un espace qui n'est pas intrinsèquement mauvais**

---

Les réseaux sociaux ne sont **pas la cause du déficit démocratique, mais le symptôme**, éventuellement l'exhausteur, d'une faille démocratique préexistante, auquel ils donnent un terrain de polarisation politique et affective.

### **Réguler l'espace numérique**

---

L'instrument législatif est nécessaire. Il s'avère cependant rapidement insuffisant s'il n'est pas dicté par un souci absolu de lisibilité : la RGPD est le parfait exemple de ces magnifiques arsenaux juridiques qui se révèlent impraticables par manque de clarté aux yeux du grand public.

Le législateur doit donc travailler en fonction de grands **principes directeurs** (droit au paramétrage, droit au recours collectif, droit à la protection de l'attention....).

Cette **charte de droits** pourrait se conjuguer au règlement européen sur l'IA.

## Pistes de solutions

- **Développer des modérations alternatives communautaires**, sur le modèle de Wikipédia. Il s'agit de travailler à la transparence de la modération, pour qu'elle ne soit pas appliquée unilatéralement et de manière opaque par les plateformes.  
La Corée du Sud en a montré l'exemple pendant la pandémie, avec des escouades collectives de modération pour traquer les fake news.
- **Les relayer par des comités d'éthique indépendants à différents échelons** qui permettraient de contrer le **danger de sur-modération de ces groupes collectifs**, qui pose des risques de dérive liberticide au moins aussi graves qu'une sous-modération.
- **Cibler les comportements les plus nuisibles**, les profils les plus dangereux, plutôt que de se perdre dans des mesures lourdes de contrôle des utilisateurs en général.
- **Renforcer l'aide étatique aux organismes de recherche** qui s'emparent des questions numériques.

En ce qui concerne **l'imposition de mesures punitives de ralentissement du temps de chargement des plateformes**, en cas de non-respect du droit, les trois auditionnés sont plutôt partisans d'un ralentissement du mode de transmission des informations même, **en agissant sur les formes algorithmiques de la viralité.**

### Suggestions d'audition :

Coralie Chevallier, chercheuse en sciences cognitives

Dario Taraborelli, ancien membre de la Wikipédia Foundation.